



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CCAS



Date de convocation
16/04/2026
Nombre de membres
En exercice : 09
Présents : 06
Votants : 08

N°26.04.28 D06

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale sont réunis sous la présidence de : Mme GARGADENNEC Nathalie.

Etaient présents : ANTONNUCCI Danièle, CHOISNET Cécile, COHEN Anne-Lise, CROIZARD Gilles, DESPIERRE Michèle, GARGADENNEC Nathalie.

Etaient excusés : ALMANSA Marie-France, BEGUE Monique, HASSAKOU Amina.

Secrétaire de séance : Anny RAVIX

Après avoir examiné le compte administratif 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **14 620.35€**

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement A Résultat de l'exercice Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 13 784.41€
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent)	+ + 835.94 €
C Résultat à affecter = A+B	+14 620.35€
D Solde d'exécution d'investissement D 001 (besoin de fonctionnement) R 001 (excédent de financement)	0€ + 657.57€
E Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	0€ 0.00€
Besoin de financement F = D+E	0.00
AFFECTATION C= G+H	+ 14 620.35 €
G Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00
H Report en fonctionnement R 002	+ 14 620.35 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que ci-dessus
Pour extrait conforme,

La Présidente du CCAS,

Délibération rendue exécutoire
En application de l'article L 2131-1
Compte tenu de la transmission en Préfecture
le.....et publication le

GARGADENNEC Nathalie

